

ADELPHÉ
Société Anonyme au capital Social de 40.000 euros
Siège Social : 93, rue de Provence
75009 Paris
390 913 010 RCS Paris

(la « **Société** »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS
DU 16 AVRIL 2021**

Ordre du jour

1. Présentation de la proposition de Citeo et Adelphe relative aux modulations des contributions financières de la filière emballages ménagers (présentation pour avis des CPP emballages ménagers de Citeo et Adelphe)

Le 16 avril 2021, à 16 heures,

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers (le « **Comité** ») de la Société et les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo se sont réunis par vidéo conférence et conférence téléphonique via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société, en date du 16 mars 2021, adressée par voie électronique.

Cette réunion intervient après une première séance de délibérations et d'information réunissant les Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et de la filière papiers graphiques de Citeo ainsi que le Comité des Parties Prenantes de la Société.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe :

Au titre du collège des producteurs :

- Brasseurs de France, représenté par Maxime Costilhes ;
- Fédération des Entreprises de Boulangerie (FEB), représentée par Magali Filhuc ;

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance Recyclage, représentée par Mostafa Aboulfaraj ;
- Confédération des Métiers de l'Environnement (C.M.E.), représentée par Cécile Janvier et Harold de Jacquilot ;

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Assemblée des Communautés de France (AdCF), représentée par Yann Laffont et Bertrand Bohain ;
- Association des Maires de France (AMF), représentée par Sylviane Oberlé ;

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- CLCV, représentée par Léa Lamblin ;
- Zero Waste France, représentée par Moïra Tourneur.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo :

Au titre du collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA), représentée par Léa Mathieu Figueiredo ;
- Fédération du Commerce et de la Distribution (F.C.D.), représentée par Giulia Basclat ;
- Fédération des Entreprises de la Beauté (FEBEA), représentée par Emmanuel Guichard ;

Sandrine Blanchemanche, représentante de l'Association Nationale des Industries Alimentaires, est absente et suppléée par Léa Mathieu Figueiredo.

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance Recyclage, représentée par Jacques Bordat et Catherine Jung ;
- Confédération des Métiers de l'Environnement (C.M.E.), représentée par Cécile Janvier et Harold de Jacquelot ;
- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE), représentée par Hervé Sirena et Françoise Weber ;

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Assemblée des Communautés de France (AdCF), représentée par Yann Laffont et Bertrand Bohain ;
- Association des Maires de France (AMF), représentée par Sylviane Oberlé ;
- Régions de France, représentée par Jean-Michel Buf ;

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement, représentée par Jean-Christophe Gavallet et Dominique Carpio ;
- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), représentée par Daniel Labarre ;
- Zero Waste France, représentée par Moïra Tourneur.

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Jean Hornain, Directeur Général ;
- Antoine Robichon, Directeur Général Adjoint ;
- Nicolas Furet, Secrétaire Général ;
- Séverine Lèbre-Badré, Directrice communication et mobilisation et Directrice RSE ;
- Sophie Wolff, Directrice Déléguée d'Adelphé ;
- Julien Dubourg, Directeur clients et marketing ;
- Laurent Grave Raulin, Directeur des relations institutionnelles ;
- Valentin Fournel, Directeur services éco-conception ;
- Stéphanie Foucard, Directrice mobilisation et engagement ;
- Laure Castagnino, Responsable Communication RSE ;
- Clara Seligmann, Conseillère affaires réglementaires et partenariats ;
- Chloé Godefroy, Chargée de missions relations institutionnelles.

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants de la Société assistant à la réunion du Conseil par tout moyen de télécommunication.

Emmanuel Guichard préside la réunion en sa qualité de Président du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo (le « **Président** »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités.

Les comités ont été convoqués à l'effet de délibérer et de rendre leurs avis respectifs sur le projet d'évolution des modulations des contributions financières de la filière emballages ménagers pour l'année 2022, proposé par Citeo et Adelphe.

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le Comité a valablement délibéré sur le projet soumis à son avis.

Saisine pour avis

1. Présentation de la proposition de Citeo et Adelphe relative aux modulations 2022 des contributions financières (éco-modulations) de la filière emballages ménagers et saisine pour avis des Comités des Parties Prenantes des filières emballages ménagers de Citeo et Adelphe.

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver le projet de modulation des contributions financières de la filière emballages ménagers tel que présenté en séance.

Résultat du vote

Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable.** Pas de commentaire.
- Fédération des Entreprises de Boulangerie : **Avis favorable.** Pas de commentaire.

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable.** Pas de commentaire.
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable.** Pas de commentaire.

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable.** Pas de commentaire.
- Assemblée des Communautés de France : **Avis favorable.** Pas de commentaire.

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Zero Waste France : **Abstention.** Pas de commentaire.
- CLCV : **Avis favorable.** Pas de commentaire.

Le Secrétaire comptabilise et rappelle à l'oral les avis des membres.

Avec sept avis favorables et une abstention, le Comité approuve le projet de modulation 2022 des contributions financières de la filière emballages ménagers tel que présenté en séance.

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

Présidente
Magali FILHUE



Secrétaire Sylviane Oberlé

